

Fiche mission

Speed-dating associations X bénévoles

Le 24 septembre à la Cité Audacieuse, organisé par la Fondation des Femmes



Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir – FDFA

contact@fdfa.fr / 01 45 66 63 97 / 2, rue Aristide Maillol, 75015

Fondée en 2003, année européenne des personnes handicapées, l'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir – FDFA a pour objet de promouvoir la place des femmes handicapées dans la société et ce, quelle que soit la nature de leur handicap. Elle lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier, contre la double discrimination que vivent les femmes en situation de handicap : être femme et être handicapée. Elle affirme que le handicap n'est pas une identité et qu'il est dû aux hasards de la vie. Sa devise : Femmes handicapées, citoyennes avant tout !

Depuis 2010, FDFA s'est également engagée dans la lutte contre les violences qui touchent 4 femmes handicapées sur 5. Afin d'être toujours au plus proche de nos bénéficiaires, l'association a ouvert en mars 2015 sa permanence Écoute Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06, première permanence en France dédiée à l'écoute et à l'accompagnement juridique, social et psychologique des femmes handicapées victimes de violences (de toutes natures) voire de maltraitances. Des écoutantes répondent le lundi de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30 et le jeudi de 10h à 13h.

Description de la mission

Dans le cadre de sa permanence Ecoute Violences Femmes Handicapées, 01 40 47 06 06 - première permanence en France d'écoute, d'orientation et d'accompagnement juridique, social et psychologique de femmes handicapées victimes de violences et/ou de maltraitances, FDFA recrute de nouvelles écoutantes bénévoles.

Liste non exhaustive des tâches afférentes :

- Participer à la permanence d'écoute téléphonique qui se tient à l'heure actuelle tous les lundis de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30 et tous les jeudis de 10h à 13h.
- Les écoutantes s'engagent sur une année, à raison de 5 heures par mois. Elles sont formées à l'écoute et à l'accompagnement de femmes handicapées victimes. La formation porte sur l'écoute bienveillante, sur l'accompagnement, sur les différentes formes de violences, sur les différents handicaps et sur les procédures policières et judiciaires...
- Les écoutantes sont encadrées dans leur mission et participent à des réunions mensuelles de mise en commun des expériences.
- Elles participent activement au projet associatif de lutte contre les violences envers les femmes handicapées et travaillent en liaison avec les juristes, avocates, psychologues et sociologues intervenant dans le cadre de cette action.

Informations pratiques

Les permanences se déroulent au local de l'association. Il est accessible aux personnes utilisatrices d'un fauteuil roulant.

Nous recherchons une personne pouvant nous rejoindre dès que possible, pour une durée minimale d'une année et disponible de 5h à 6h par mois en moyenne.

Formation des bénévoles et compétences requises

Aucune formation diplômante particulière n'est requise.

Néanmoins, nous rechercherions idéalement une personne ayant une ou plusieurs des compétences ci-après énoncées :

- Sens de l'écoute
 - Empathie et bienveillance
 - Sens de la confidentialité
 - Rigueur, sérieux et ponctualité
 - La maîtrise du Pack Office (en particulier Excel) est requise
-